

03/07



# Politique en faveur des personnes âgées dépendantes

*Rencontre avec Christian Fournier,  
Vice-président du Conseil général du Val-de-Marne (PS)  
en charge des personnes âgées*

***Nous en rendons compte régulièrement au travers de ces pages : le CCAS travaille sur le lourd dossier de l'EHPAD (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes). Ce travail s'inscrit dans une synergie avec les pouvoirs publics et plus précisément avec le Conseil général. Nous avons donc rencontré Christian Fournier.***

**Journal de Rungis : Quelle est la ligne politique du Conseil général en faveur des personnes âgées.**

**Christian FOURNIER :** Le Conseil général s'occupe essentiellement des personnes âgées dépendantes. Toute sa politique tourne donc autour du problème spécifique de la dépendance. Et notre volonté est de favoriser le plus longtemps et le mieux possible le maintien de la personne dépendante, à son domicile, dans son milieu de vie. Pour cela nous avons mis en place l'APA (Allocation Perte Autonomie) mais notre action ne s'arrête pas là.

Nous essayons de développer le plus possible les formations des auxiliaires de vie, qui viennent à domicile afin que ce travail indispensable soit reconnu comme un vrai métier. Il s'agit en fait d'une politique « *de la qualité de l'intervention* ».

Nous voudrions créer des références de qualité dans les services à la personne dépendante.

**Journal de Rungis : Favoriser le maintien à domicile... soit, mais est-ce à dire que vous n'approuvez pas le projet de l'EHPAD à RUNGIS.**

**Christian FOURNIER :** Au contraire ! D'ailleurs j'ai rencontré à plusieurs reprises le maire Raymond Charresson et les élus en charge de ce dossier. Nous travaillons vraiment en synergie. Les EHPAD sont importantes lorsque justement on ne peut plus, ou l'on ne veut plus (pour de multiples raisons) rester à son domicile. Aujourd'hui les EHPAD concernent 5 % de la population des personnes âgées. Et tout notre travail consiste à permettre le passage, le moins traumatisant possible entre le domicile et le placement dans un établissement. C'est pourquoi nos rencontres avec les services de la ville de Rungis sont importantes, car l'idée est de permettre sur un territoire donné, la coordination de l'ensemble de tous les services.

**Journal de Rungis : Concrètement qu'est-ce que cela signifie ?**

**Christian FOURNIER :** Une personne âgée dépendante a besoin d'une multitude de services : soins infirmiers, portage de repas à domicile, auxiliaire de vie pour le lever, la toilette, le coucher, l'aide au ménage etc. Ce que nous souhaitons, c'est que tous ces services puissent travailler ensemble sur un même territoire, a fortiori lorsque, sur ce territoire se trouve un EHPAD. Ainsi lorsque la personne dépendante ne pourra plus rester à son domicile, elle retrouvera au sein de l'établissement qui l'accueillera, le même personnel, les mêmes habitudes de prise en charge. Ce sera beaucoup moins traumatisant pour elle. ■